

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Contrecoeur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signataire

Félix Laporte

Date

1.1 17 août 2026

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	34
Situation financière par organismes	35
Charges par objets	36
Excédent (déficit) accumulé	37
Avantages sociaux futurs	41

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	51
Analyse des charges consolidées	63

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil de la Ville de Contrecoeur

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Contrecoeur (la ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et elle n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidés. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne les montants qui auraient dû être comptabilisés et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré, comme nous l'avons fait pour les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Contrecoeur inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MPA inc., société de comptables professionnels agréés
1 Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A118725
Montréal, le 22 juillet 2026

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1	19 640 080	20 485 709	18 352 437
Compensations tenant lieu de taxes	2	352 450	379 772	328 382
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 059 190	6 350 422	3 069 123
Services rendus	5	954 893	1 726 448	1 032 485
Imposition de droits	6	1 705 000	2 110 777	2 352 555
Amendes et pénalités	7	329 872	390 508	246 042
Revenus de placements de portefeuille	8	200 000	375 154	414 776
Autres revenus d'intérêts	9	70 228	169 597	37 068
Autres revenus	10	10 663	326 333	183 188
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	24 322 376	32 314 720	26 016 056
Charges				
Administration générale	14	3 515 542	4 364 316	3 952 968
Sécurité publique	15	4 151 507	4 658 943	3 975 748
Transport	16	2 911 160	4 742 611	4 302 213
Hygiène du milieu	17	4 203 790	5 246 355	4 905 202
Santé et bien-être	18	177 320	205 885	188 762
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 180 400	1 561 434	832 402
Loisirs et culture	20	3 059 120	3 911 014	3 346 015
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 443 930	1 956 236	1 447 463
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	20 642 769	26 646 794	22 950 773
Excédent (déficit) lié aux activités	25	3 679 607	5 667 926	3 065 283
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		54 907 278	51 841 995
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		54 907 278	51 841 995
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		60 575 204	54 907 278

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 192 197	8 677 977
Débiteurs (note 5)	2	8 550 467	7 501 738
Prêts (note 6)	3	50 000	35 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	92 636	91 415
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	16 885 300	16 306 130
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	4 588 136	5 975 627
Revenus reportés (note 11)	12	819 850	704 003
Dette à long terme (note 12)	13	55 134 500	46 283 110
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	115 614	119 416
Autres passifs (note 14)	15		
	16	60 658 100	53 082 156
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(43 772 800)	(36 776 026)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	103 571 274	91 132 150
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	212 251	212 251
Stocks de fournitures	20	274 984	260 801
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	289 495	78 102
	23	104 348 004	91 683 304
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	60 575 204	54 907 278
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	60 575 204	54 907 278
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	60 575 204	54 907 278
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	3 679 607	5 667 926	3 065 283
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	16 751 843)(	8 518 836)
Produit de cession	3		407	20 471
Amortissement	4		4 312 719	3 911 836
(Gain) perte sur cession	5		(407)	(3 460)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(12 439 124)	(4 589 989)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(14 183)	(2 204)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(211 393)	75 621
	13		(225 576)	73 417
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	3 679 607	(6 996 774)	(1 451 289)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(36 776 026)	(35 324 737)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(36 776 026)	(35 324 737)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(43 772 800)	(36 776 026)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 667 926	3 065 283
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 312 719	3 911 836
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Gain/Perte sur cession	4.1	(407)	(3 460)
▪ Réduction des immos	4.2	(1)	
	5	9 980 237	6 973 659
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(1 048 729)	(1 544 277)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(1 387 491)	2 422 209
Revenus reportés	9	115 847	21 507
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(3 802)	(2 140)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(14 183)	(2 204)
Autres actifs non financiers	13	(211 393)	75 621
	14	7 430 486	7 944 375
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (	16 751 843)(	8 518 836)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	407	20 471
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (	)(	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(16 751 436)	(8 498 365)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (	46 517)(	31 517)
Remboursement ou cession	21	30 297	72 278
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 (	)(	)
Cession	23		
	24	(16 220)	40 761
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	15 610 800	7 069 300
Remboursement de la dette à long terme	26 (	6 641 900)(	3 295 000)
Variation nette des emprunts temporaires	27		(1 250 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(117 510)	30 959
Autres			
▪	29.1		
	30	8 851 390	2 555 259
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	(485 780)	2 042 030
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	8 677 977	6 635 947
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	8 677 977	6 635 947
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	8 192 197	8 677 977

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La ville de Contrecoeur (ci-après « la ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par le conseil municipal composé de six conseillers et d'une mairesse.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne.

La Ville participe au partenariat suivant :

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne) (3,496%)

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) Actifs financiers**Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Actifs non financiers**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 3 à 5, 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 3 à 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur ;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Revenus

Droits, permis, redevances et revenus divers

a) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers pour lesquels la ville a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. La ville a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un citoyen ou d'une entreprise. Plus précisément :

- Les revenus de vente de services à des organismes municipaux, comme ceux relatifs aux incendies, à la voirie, à l'eau et aux loisirs sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de vente de services aux citoyens comme ceux relatifs aux loisirs, à la bibliothèque et à d'autres services publics sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de droits et permis comme ceux relatifs aux constructions et aux rénovations immobilières sont constatés lorsqu'ils sont exigibles et que le droit ou permis a été délivré au payeur, à la condition que la ville s'attende raisonnablement à recouvrer les sommes en cause.
- La ville comptabilise un passif pour remboursement futur correspondant à la fraction estimative que la ville s'attend à devoir rembourser dans le futur. Ce passif est établi selon les meilleures estimations de la direction à la lumière des faits passés et des conditions actuelles et est mis à jour à la fin de chaque exercice pour tenir compte des changements dans les circonstances.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

- Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont établis en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ils sont reportés et comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où la municipalité a engagé les charges auxquelles ils sont affectés.
- Les revenus provenant de l'entente financière conclue entre la ville et Éco Entreprise Québec, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, pour fournir des services de collecte et de transport des matières recyclables, sont comptabilisés sur une base d'exercice en fonction des dispositions prévues à l'entente.

b) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers qui ne présentent pas d'obligation de prestation sont comptabilisés lorsque la ville a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever en vertu d'un événement passé. Plus précisément :

Les revenus provenant des amendes sont comptabilisés lorsque les critères de comptabilisation sont réunis à savoir : lorsqu'un avis est émis et que la culpabilité est reconnue par le citoyen ou l'entreprise, que le délai de contestation est échu ou qu'un jugement est rendu. Les amendes incluent également les pénalités et les contraventions.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées aussi.

Provenant de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant **(pour la dernière fois en 2019)** faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "Loi RRSM") en rejetant tous les appels et appels incidents sur ce débat. Le jugement de la Cour supérieure du Québec est donc maintenu et les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes de retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes. Une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu et ne visera que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures avant de connaître les possibles conséquences financières pour les régimes.

Bien que les mesures de réparation liées au rétablissement de l'indexation automatique n'aient pas encore été déterminées par la Cour supérieure du Québec, nous avons tenu compte, aux fins du régime de retraite, d'un coût de services passés estimé à 115 000 \$ en 2024 afin de refléter les engagements additionnels que représentent les réintroduction de l'indexation des participants retraités touchés, en excluant toutes formes de mesures compensatoires. Le cas échéant, des engagements additionnels seront reconnus lorsque les mesures de réparation auront été déterminées par la Cour supérieure du Québec.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pouvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pouvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.
- Chapitre SP3400 sur les amendes à recevoir:
 - pour l'impact du renversement du compte à recevoir en 2024: sur une durée de 3 ans

l) Instruments financiers

Instruments financiers

a) Classement et comptabilisation des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, ou dans celle des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

b) Instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement

Après leur comptabilisation initiale, l'entité évalue les actifs financiers et les passifs financiers au coût après amortissement en considérant les ajustements suivants :

- Les remboursements ou encaissements;
- L'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux fins du calcul du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction, les escomptes et les primes font partie des flux de trésorerie considérés;
- La réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité opérée directement ou par l'intermédiaire d'une provision.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations, les amendes, les pénalités, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

Les placements de portefeuille constitués d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que les actifs et les passifs liés aux instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattachée à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats consolidés.

d) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale alors que ceux relatifs aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charge à la date de la transaction.

Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputées aux résultats à la provision pour moins-values.

La ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés. Les taux sont établis à partir de table de probabilité de défaut du marché.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils sont recouvrés.

Placements de portefeuille

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué en actions cotées sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds soit celles impliquant des excédents affectés ou non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliations à des fins fiscales.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la ville.

La ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	8 192 197	8 677 977
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	8 192 197	8 677 977
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	8 192 197	8 677 977
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	3 564 269	36 241
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note**5. Débiteurs**

		2025	2024
Taxes municipales	9	2 613 804	2 471 521
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	3 262 351	2 978 004
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	484 546	914 818
Organismes municipaux	13	352 163	69 267
Autres			
▪ Mutations et intérêts	14.1	802 705	653 214
▪ Divers	14.2	1 034 898	414 914
	15	8 550 467	7 501 738
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 543 465	2 676 583
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 543 465	2 676 583
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22		253
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	1 750 862	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	830 676	2 676 583
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	7 135	
Ministère de la Culture et des Communications	26	77 601	
Autres ministères/organismes	27	596 077	301 421
	28	3 262 351	2 978 004

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

6. Prêts

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪ Corporation des coeurs vaillants	31.1	50 000	35 000
	32	50 000	35 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

Note

Prêts sans intérêts, remboursable annuellement en 4 versements égaux. Le premier versement est dû depuis octobre 2025. La somme est remboursable en total le 31 octobre 2027.

7. Placements de portefeuille

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	78 224	77 003
Autres placements	35	14 412	14 412
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	92 636	91 415
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

Note

Placements à titre d'investissement : Frais de franchise de l'UMQ

Autres placements : Part dans la COOP santé Contrecoeur ; Part dans la coop de la colonie des grèves.

8. Autres actifs financiers

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41		
Autres			
▪	42.1		
	43		

Note**9. Emprunts temporaires**

Au 31 décembre 2025, la Ville dispose d'une marge de crédit autorisée de 3 300 500 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2025. Les montants prélevés portent au taux préférentiels.

Au 31 décembre 2025, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2025. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

La quote-part de la Ville de Contrecoeur est de 3,496%

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

10. Crédoeurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	1 748 487	2 485 708
Salaires et avantages sociaux	45	638 332	542 911
Dépôts et retenues de garantie	46	1 494 467	1 064 570
Provision pour contestations d'évaluation	47	340 633	1 575 512
Autres			
▪ Provision pour réclamations	48.1	190 000	190 000
▪ Intérêts courus de l'exercice	48.2	176 217	116 926
	49	4 588 136	5 975 627

Note**11. Revenus reportés**

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Développement des Bibliothèque publique	55.1	15 974	9 090
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56	207 647	183 641
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	556 006	491 772
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Commandite APM	62.1	19 500	19 500
▪ Divers Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent	62.2	20 723	
	63	819 850	704 003

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,43	5,38	2033	2050	64	55 580 900	46 612 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	55 580 900	46 612 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(446 400)	(328 890)
					72	55 134 500	46 283 110

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73		6 230 300			6 230 300
2027	74		3 288 800			3 288 800
2028	75		3 400 300			3 400 300
2029	76		3 319 000			3 319 000
2030	77		3 445 700			3 445 700
2031 et plus	78		35 896 800			35 896 800
	79		55 580 900			55 580 900
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	
	81		55 580 900			55 580 900

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

13. Avantages sociaux futurs

	2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (115 614)	(119 416)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (115 614)	(119 416)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 141 806	154 061
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87 324 346	260 948
Autres régimes (REER et autres)	88	22 875
Régimes de retraite des élus municipaux	89 20 744	17 587
	90 486 896	455 471

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 () ()	
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	18 806 718		876 277	17 930 441
Eaux usées	102	23 766 131		659 227	23 106 904
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	39 980 705	559 325	726 495	39 813 535
Autres					
▪ Parcs, Éclairage et Circulatio	104.1	16 897 016	929 321	578 323	17 248 014
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	12 946 459	13 201 993	695 350	25 453 102
Améliorations locatives	107	44 810	4 286		49 096
Véhicules	108	4 143 997	243 428	779 000	3 608 425
Ameublement et équipement de bureau	109	1 888 540	139 354	916 004	1 111 890
Machinerie, outillage et équipement divers	110	2 249 961	359 729	700 046	1 909 644
Terrains	111	8 717 689	5 911 737		14 629 426
Autres	112				
	113	129 442 026	21 349 173	5 930 722	144 860 477
Immobilisations en cours	114	4 726 284	(4 597 330)		128 954
	115	134 168 310	16 751 843	5 930 722	144 989 431
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	6 613 603	446 237	876 277	6 183 563
Eaux usées	117	8 158 900	559 330	659 227	8 059 003
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	11 486 798	1 206 919	726 495	11 967 222
Autres					
▪ Parcs, Éclairage et Circulatio	119.1	5 906 978	741 989	578 323	6 070 644
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	5 559 568	729 661	695 350	5 593 879
Améliorations locatives	122	40 713	1 046		41 759
Véhicules	123	2 433 593	283 928	779 000	1 938 521
Ameublement et équipement de bureau	124	1 489 519	157 671	916 004	731 186
Machinerie, outillage et équipement divers	125	1 346 488	185 938	700 046	832 380
Autres	126				
	127	43 036 160	4 312 719	5 930 722	41 418 157
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	91 132 150			103 571 274
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

16. Propriétés destinées à la revente

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132	212 251	212 251
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	212 251	212 251
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	212 251	212 251

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Assurance et informatiques	143.1	289 495	78 102
Autres			
▪	144.1		
	145	289 495	78 102

Note**19. Obligations contractuelles****Provenant de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes pour la location de système de radio communication :

2026 - 394 590 \$

2027 - 394 590 \$

2028 - 394 590 \$

La quote-part de la Ville de Contrecoeur est de 3,496%

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

20. Droits contractuels

S/O

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance**Provenant de la consolidation de la régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

La quote-part de la ville est de 3,496 %.

C) Poursuites

La Ville est impliquée dans certains litiges et procédures judiciaires découlant du cours normal de ses activités.

Réclamations en expropriation

Deux recours liés à des procédures d'expropriation sont actuellement en cours dans lequel des réclamations de 7 200 000 \$ sont formulées contre la Ville.

À la date des états financiers, les négociations en vue d'un règlement étaient toujours en cours.

Réclamation de droits de passage

La Ville est également partie à un litige relativement à une réclamation de droits de passage d'un montant de 297 856 \$. La cause a été entendue le 14 avril 2026 et était en délibéré à la date des états financier.

Conclusion

Compte tenu de l'état actuel de ces dossiers, il n'est pas possible de déterminer avec suffisamment de précision l'issue finale de ces recours ni, le cas échéant, le montant des pertes qui pourraient en résulter. Par conséquent, aucun passif n'a été constaté à l'égard de ces réclamations dans les états financiers au 31 décembre 2025. Toute perte éventuelle sera constatée dans l'exercice au cours duquel elle deviendra probable et pourra être estimée de façon raisonnable.

Provenant de la consolidation de la Régie de Police Richelieu Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 128 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000\$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La quote-part de la ville est de 3,496 %.

D) Autres

Environnement

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

22. Actifs éventuels

S/O

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

24. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

25. Données budgétaires

L'état des résultats détaillés par organismes et l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

26. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Non en souffrance	4 013 638	4 432 240

Prêts

Le solde du prêt, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

À la date de mise au point des états financiers consolidés, une évaluation du prêt est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques de l'emprunteur, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date.

Des sûretés représentant le total du prêt atténue le risque de crédit de ce prêt.

Placements de portefeuille

La ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placements, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties.

La ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuilles est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2025									
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	4 411 919 \$		\$ -		\$ -		\$ -		4 411 919 \$
Intérêts courus à payer	176 217 \$		\$ -		\$ -		\$ -		176 217 \$
Dettes	6 230 300 \$		6 689 100 \$		6 764 700 \$		35 896 800 \$		55 580 900 \$
	10 818 436 \$		6 689 100 \$		6 764 700 \$		35 896 800 \$		60 169 036 \$
2024									
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	6 033 189 \$		- \$		- \$		- \$		6 033 189 \$
Intérêts courus à payer	116 926 \$		\$ -		\$ -		\$ -		116 926 \$
Dettes	3 685 100 \$		6 561 100 \$		6 464 300 \$		29 901 500 \$		46 612 000 \$
	9 835 215 \$		6 561 100 \$		6 464 300 \$		29 901 500 \$		52 762 115 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des passifs financiers, mais comme la ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ses emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Passifs financiers					
Dettes	55 580 900 \$		- \$		55 580 900 \$
31 décembre 2023					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Passifs financiers					
Dettes	46 612 700 \$		- \$		46 612 700 \$

L'effet net, sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 388 000 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2025 (286 000 \$ en 2024).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
						Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	18 352 437	19 640 080	20 485 709		20 485 709
Compensations tenant lieu de taxes	2	328 382	352 450	379 772		379 772
Quotes-parts	3					1 823 694
Transferts	4	1 148 727	1 059 190	1 104 896		1 143 500
Services rendus	5	960 803	876 680	1 659 976		1 726 448
Imposition de droits	6	2 352 555	1 705 000	2 110 777		2 110 777
Amendes et pénalités	7	185 336	130 600	189 716		390 508
Revenus de placements de portefeuille	8	414 776	200 000	375 154		375 154
Autres revenus d'intérêts	9	11 516	51 000	151 923		169 597
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10					
Autres	11	163 000		239 828		407
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	23 917 532	24 015 000	26 697 751		2 147 643
						27 021 700
Investissement						
Taxes	14					
Quotes-parts	15					
Transferts	16	1 895 728		5 206 922		5 206 922
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18					
Autres	19	12 244		73 686		12 412
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20					
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22	1 907 972		5 280 608		12 412
	23	25 825 504	24 015 000	31 978 359		2 160 055
						32 314 720

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus	24	25 825 504	24 015 000	31 978 359		2 160 055	32 314 720
Charges							
Administration générale	25	3 553 546	3 367 450	4 043 371	320 945		4 364 316
Sécurité publique	26	3 767 505	4 025 610	4 313 064	92 868	2 076 705	4 658 943
Transport	27	2 676 053	2 911 160	2 953 460	1 789 151		4 742 611
Hygiène du milieu	28	3 898 290	4 203 760	4 138 520	1 107 835		5 246 355
Santé et bien-être	29	188 762	177 320	205 885			205 885
Aménagement, urbanisme et développement	30	832 402	1 180 400	1 561 434			1 561 434
Loisirs et culture	31	2 489 796	3 059 120	2 968 976	942 038		3 911 014
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	1 433 116	1 428 880	1 943 662		12 574	1 956 236
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	3 865 406		4 252 837 (	4 252 837)		
	36	22 704 876	20 353 700	26 381 209		2 089 279	26 646 794
Excédent (déficit) lié aux activités	37	3 120 628	3 661 300	5 597 150		70 776	5 667 926

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	3 120 628	3 661 300	5 597 150	70 776	5 667 926
Moins : revenus d'investissement	2 (	1 907 972) (	) (	5 280 608) (	12 412) (	5 293 020)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 212 656	3 661 300	316 542	58 364	374 906
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	3 865 406		4 252 837	59 882	4 312 719
Produit de cession	5				407	407
(Gain) perte sur cession	6				(407)	(407)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	3 865 406		4 252 837	59 882	4 312 719
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	72 278	15 000	30 297		30 297
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	72 278	15 000	30 297		30 297
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 165 388) (	3 285 000) (	3 613 781) (	) (	3 613 781)
	18	(3 165 388)	(3 285 000)	(3 613 781)		(3 613 781)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (	31 517) (	30 000) (	126 524) (	5 445) (	131 969)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21		150 450			
Réserves financières et fonds réservés	22	(555 732)	(511 750)	(261 664)	(55 429)	(317 093)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(33 651)	(33 651)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(587 249)	(391 300)	(388 188)	(94 525)	(482 713)
	26	185 047	(3 661 300)	281 165	(34 643)	246 522
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 397 703		597 707	23 721	621 428

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 907 972	5 280 608	12 412	5 293 020
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	333 600)(	6 051 527)(	) (	6 051 527)
Sécurité publique	3 (	4 871 024)(	8 271 633)(	82 715)(	8 354 348)
Transport	4 (	532 218)(	2 107 334)(	) (	2 107 334)
Hygiène du milieu	5 (	274 398)(	49 633)(	) (	49 633)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	) (	) (	) (	)
Loisirs et culture	8 (	2 419 246)(	189 001)(	) (	189 001)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) (	)
	11 (	8 430 486)(	16 669 128)(	82 715)(	16 751 843)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	) (	) (	) (	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	31 517)(	46 517)(	) (	46 517)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	7 069 300	15 610 800		15 610 800
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	31 517	126 524	5 445	131 969
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17		2 082 361		2 082 361
Réserves financières et fonds réservés	18	2 106 858	551 524	77 270	628 794
	19	2 138 375	2 760 409	82 715	2 843 124
	20	745 672	1 655 564		1 655 564
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 653 644	6 936 172	12 412	6 948 584

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	Administration municipale	Administration municipale	2025	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 373 524		7 822 854	369 343		8 192 197
Débiteurs (note 5)	2	7 446 944		8 470 430	80 037		8 550 467
Prêts (note 6)	3	35 000		50 000			50 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	91 415		92 636			92 636
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5						
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6						
Autres actifs financiers (note 8)	7						
	8	15 946 883		16 435 920	449 380		16 885 300
PASSIFS							
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9						
Emprunts temporaires (note 9)	10						
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	5 751 275		4 322 506	265 630		4 588 136
Revenus reportés (note 11)	12	694 913		799 127	20 723		819 850
Dette à long terme (note 12)	13	46 283 110		55 134 500			55 134 500
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				115 614		115 614
Autres passifs (note 14)	15						
	16	52 729 298		60 256 133	401 967		60 658 100
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(36 782 415)		(43 820 213)	47 413		(43 772 800)
ACTIFS NON FINANCIERS							
Immobilisations corporelles (note 15)	18	90 999 767		103 416 058	155 216		103 571 274
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	212 251		212 251			212 251
Stocks de fournitures	20	250 731		258 585	16 399		274 984
Actifs incorporels achetés (note 17)	21						
Autres actifs non financiers (note 18)	22	60 587		271 392	18 103		289 495
	23	91 523 336		104 158 286	189 718		104 348 004
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 944 044		2 710 237	90 550		2 800 787
Excédent de fonctionnement affecté	25	2 087 837		5 476	6 805		12 281
Réserves financières et fonds réservés	26	2 769 543		3 526 913	31 880		3 558 793
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	) (		) (	47 320) (		47 320)
Financement des investissements en cours	28	(449 107)		6 271 349			6 271 349
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	47 388 604		47 824 098	155 216		47 979 314
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30						
	31	54 740 921		60 338 073	237 131		60 575 204
Obligations contractuelles (note 19)							
Droits contractuels (note 20)							
Passifs éventuels (note 21)							
Actifs éventuels (note 22)							

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	6 569 890	6 542 922	7 945 633	6 848 353
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	1 800 130	1 320 959	1 689 767	2 359 573
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	5 553 000	6 857 789	7 096 177	4 977 331
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 428 880	1 943 662	1 943 662	1 433 116
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			12 574	14 347
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	4 996 800	5 463 040	3 639 346	3 391 291
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18			6 916	9 856
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		4 252 837	4 312 719	3 911 836
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Créances irrécouvrables	21.1	5 000			5 070
	22	20 353 700	26 381 209	26 646 794	22 950 773

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 800 787	3 015 943
Excédent de fonctionnement affecté	2	12 281	2 094 642
Réserves financières et fonds réservés	3	3 558 793	2 805 784
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	47 320)(	80 971)
Financement des investissements en cours	5	6 271 349	(449 107)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	47 979 314	47 520 987
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	60 575 204	54 907 278
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 710 237	2 944 044
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	90 550	71 899
	11	2 800 787	3 015 943
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Gestion des fosses septiques	12.1	5 476	5 476
▪ Caserne des pompiers	12.2		2 082 361
	13	5 476	2 087 837
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Organismes contrôlés	14.1	6 805	6 805
	15	6 805	6 805
	16	12 281	2 094 642

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17		
Autres			
▪ Transport collectif	18.1	453 599	453 599
▪ Équilibre budgétaire	18.2	1 000 000	1 000 000
▪ Infrastructures	18.3	639 144	421 144
▪ Plantation d'arbres	18.4	226 595	200 595
▪ Réserve électorales	18.5	17 480	80 381
▪ Réserve foncière	18.6	180 463	180 463
▪ Développement durable	18.7	381 930	381 930
▪ Réserves nautiques	18.8	18 194	8 895
	19	2 917 405	2 727 007
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪ Éventualités	21.1		
	22		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	392 189	40 934
Organismes contrôlés et partenariats	24	31 880	36 241
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25	217 319	1 602
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Montant non réservé			
Administration municipale	27		
Organismes contrôlés et partenariats	28		
Fonds local d'investissement	29		
Fonds local de solidarité	30		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31		
Autres			
▪ Mobilité durable et Autres	32.1		
▪ Réserve foncière	32.2		
	33	641 388	78 777
	34	3 558 793	2 805 784

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (	7 901)(	9 964)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 (	)(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 (	)(	)
Autres	39 (	10 034)(	12 236)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (	)(	)
	41 (	17 935)(	22 200)
Assainissement des sites contaminés	42 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (	)(	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 (	)(	)
Autres			
▪	45.1 (	)(	)
	46 (	17 935)(	22 200)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (	)(	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (	)(	)
Autres			
▪ -Impact chapitre SP3400 Amendes	54.1 (	29 385)(	58 771)
	55 (	29 385)(	58 771)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	56		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59		
Autres			
▪	60.1		
	61		
	62 (	47 320)(	80 971)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	6 271 349	
Investissements à financer	64 (	)(	449 107)
	65	6 271 349	(449 107)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	103 571 274	91 132 150
Propriétés destinées à la revente	67	212 251	212 251
Prêts	68	50 000	35 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	78 224	77 003
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	103 911 749	91 456 404
Ajustements aux éléments d'actif	72		
	73	103 911 749	91 456 404
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	74 (	55 134 500)(	46 283 110)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	446 400)(	328 890)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	2 543 465	2 676 583
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	(2 895 000)	
	79 (	55 932 435)(	43 935 417)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	)(	)
	81 (	55 932 435)(	43 935 417)
	82	47 979 314	47 520 987

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, le régime des cadres au 31 décembre 2024 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2024.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2-1.1.) (« LOI RRSM »).

La Loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes :

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55^e anniversaire de naissance (exception les policiers 50^e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008 : 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008 : 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(119 416)	(121 556)
Charge de l'exercice	4 (	141 806)(	154 061)
Cotisations versées par l'employeur	5	145 608	156 201
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(115 614)	(119 416)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	6 623 801	6 005 639
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	6 622 508)(	6 094 961)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	1 293	(89 322)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(116 907)	(30 094)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(115 614)	(119 416)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(115 614)	(119 416)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	6 623 801	6 005 639
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	6 622 508)(	6 094 961)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	(1 293))(	89 322)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	257 970	260 274
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	257 970	260 274
Cotisations salariales des employés	21 (	131 939)(	133 096)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	126 031	127 178
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	3 258	8 565
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Coût des services passés découlant de modifications apportées au	29.1		4 020
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	129 289	139 763
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	370 961	345 684
Rendement espéré des actifs	32 (	358 444)(	331 386)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	12 517	14 298
Charge de l'exercice	34	141 806	154 061
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	600 228	328 082
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	358 445)(	331 386)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	241 783	(3 304)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(158 229)	30 775
Prestations versées au cours de l'exercice	39	259 613	260 368
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	6 859 362	6 292 975
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	104 321	113 900
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	654 381	173 017
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	19	16
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	33	34
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,36 %	5,95 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,95 %	5,85 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

Régime complémentaire de retraite pour les salariés de la Ville de Contrecoeur

Ce régime de retraite est enregistré sous le numéro 26460 et est régi par la Loi sur les régimes de retraite complémentaire et ses règlements y afférant.

Le régime est un régime contributif à cotisations déterminées administré par le comité de retraite. Les placements sont gérés par Desjardins Sécurité Financière, compagnie d'assurance-vie

Les participants détiennent le droit de placer les cotisations versées à la Caisse de retraite en leur nom, selon les choix offerts par la Caisse. Pour toute information concernant les modalités du régime, on se réfère au texte du régime.

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	324 346	260 948
	110	324 346	260 948

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

Le régime de retraite offert aux employés-cadres de la ville est un REER collectif, où l'employeur et l'employé participant cotisent chacun jusqu'à concurrence de 2 % du salaire de l'employé.

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		22 875
Autres régimes	115		
	116		22 875

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	26	26

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	6 156	8 794
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	20 744	17 587
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	20 744	17 587

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
			Réalizations 2025	Réalizations 2024
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	15 233 879	15 233 879	13 376 058
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	15 233 879	15 233 879	13 376 058
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 544 764	1 544 764	1 543 986
Égout	13	1 223 241	1 223 241	1 161 819
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 446 045	1 446 045	1 342 442
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres				
▪ Fosses septiques	17.1	90 940	90 940	47 650
▪ Paiement comptant	17.2	80 900	80 900	
Centres d'urgence 9-1-1	18	56 688	56 688	50 655
Service de la dette	19	809 252	809 252	829 827
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22			
	23	5 251 830	5 251 830	4 976 379
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	5 251 830	5 251 830	4 976 379
	28	20 485 709	20 485 709	18 352 437

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29	1 389	1 389	251
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	89 256	89 256	82 338
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	116 402	116 402	107 381
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	207 047	207 047	189 970
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	172 725	172 725	138 412
Taxes d'affaires	39			
	40	172 725	172 725	138 412
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45			
	46			
	47	379 772	379 772	328 382

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
	2025		2025	2024
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	48	8 946	8 946	
Sécurité publique				
Police	49		38 604	24 668
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50	13 335	13 335	21 006
Autres	51			
Sécurité civile	52			
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	25 125	25 125	121 244
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	82 379	82 379	46 871
Réseau de distribution de l'eau potable	65			
Traitement des eaux usées	66			
Réseaux d'égout	67			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74	168 266	168 266	371 615
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2025		2025	2024
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76			
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80	30 000	30 000	
Rénovation urbaine	81			
Promotion et développement économique	82			
Autres	83			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	10 897	10 897	13 053
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	42 330	42 330	41 132
Autres	86			8 000
Réseau d'électricité	87			
	88	381 278	419 882	647 589

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations		Réalisations	Réalisations
		2025		2025	2024
TRANSFERTS (suite)					
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	89				
Sécurité publique					
Police	90				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	91	5 206 922		5 206 922	
Autres	92				
Sécurité civile	93				
Autres	94				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	95				
Enlèvement de la neige	96				
Autres	97				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	98				
Transport adapté	99				
Transport scolaire	100				
Autres	101				
Transport aérien	102				
Transport par eau	103				
Autres	104				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105				1 895 728
Réseau de distribution de l'eau potable	106				
Traitement des eaux usées	107				
Réseaux d'égout	108				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	109				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	110				
Tri et conditionnement	111				
Autres	112				
Autres	113				
Cours d'eau	114				
Protection de l'environnement	115				
Autres	116				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2025		2025	2024
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	5 206 922	5 206 922	1 895 728

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134			5 843
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	723 618	723 618	519 963
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138			
Autres	139			
	140	723 618	723 618	525 806
TOTAL DES TRANSFERTS	141	6 311 818	6 350 422	3 069 123

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
	Grefe et application de la loi	142		
	Évaluation	143		
	Autres	144		
		145		
Sécurité publique				
	Police	146		
	Sécurité incendie			
	Premiers répondants	147		
	Autres	148	164 715	164 715
	Sécurité civile	149		126 042
	Autres	150		
		151	164 715	164 715
				126 042
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	152		
	Enlèvement de la neige	153		
	Autres	154		
	Transport collectif	155	29 365	29 365
	Autres	156		37 417
		157	29 365	29 365
				37 417
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	169 905	169 905
	Réseau de distribution de l'eau potable	159		153 353
	Traitement des eaux usées	160	99 621	99 621
	Réseaux d'égout	161		90 595
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	162	38 560	38 560
	Matières recyclables			
	Collecte sélective			
	Collecte et transport	163		
	Tri et conditionnement	164		
	Autres	165		
	Autres	166		
	Cours d'eau	167		
	Protection de l'environnement	168		
	Autres	169		
		170	308 086	308 086
				243 948

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2025		2025	2024
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177	54 570	54 570	
Autres	178			
	179	54 570	54 570	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	180			
Activités culturelles				
Bibliothèques	181			
Autres	182			
	183			
Réseau d'électricité	184			
	185	556 736	556 736	407 407

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024	
SERVICES RENDUS (suite)					
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
	Greffe et application de la loi	186			
	Évaluation	187			
	Autres	188	(79 977)	(79 977)	135 153
		189	(79 977)	(79 977)	135 153
Sécurité publique					
	Police	190		66 472	
	Sécurité incendie				
	Premiers répondants	191			
	Autres	192	8 103	8 103	1 348
	Sécurité civile	193			
	Autres	194			71 682
		195	8 103	74 575	73 030
Transport					
	Réseau routier				
	Voirie municipale	196	9 407	9 407	15 568
	Enlèvement de la neige	197	7 108	7 108	7 108
	Autres	198			
	Transport collectif				
	Transport en commun				
	Transport régulier	199			
	Transport adapté	200			
	Transport scolaire	201			
	Autres	202			
	Autres	203	68 057	68 057	46 420
		204	84 572	84 572	69 096
Hygiène du milieu					
	Eau et égout				
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205	791 022	791 022	115 803
	Réseau de distribution de l'eau potable	206			
	Traitement des eaux usées	207			
	Réseaux d'égout	208			
	Matières résiduelles				
	Déchets domestiques et assimilés	209			
	Matières recyclables	210	8 965	8 965	8 817
	Autres	211			
	Cours d'eau	212			
	Protection de l'environnement	213	7 432	7 432	4 504
	Autres	214			
		215	807 419	807 419	129 124

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
	Logement social	216		
	Autres	217		
	Sécurité du revenu	218		
	Autres	219		
		220		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	221		
	Rénovation urbaine	222		
	Promotion et développement économique	223	10 486	10 486 4 455
	Autres	224		
		225	10 486	10 486 4 455
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	226	256 311	256 311 197 505
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	227	16 326	16 326 16 715
	Autres	228		
		229	272 637	272 637 214 220
Réseau d'électricité				
		230		
		231	1 103 240	1 169 712 625 078
TOTAL DES SERVICES RENDUS				
		232	1 659 976	1 726 448 1 032 485

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	233	264 565	264 565	322 886
Droits de mutation immobilière	234	1 837 480	1 837 480	2 028 085
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236	8 732	8 732	1 584
	237	2 110 777	2 110 777	2 352 555
AMENDES ET PÉNALITÉS	238	189 716	390 508	246 042
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	239	375 154	375 154	414 776
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	240	151 923	169 597	37 068
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		407	3 460
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248			
Autres	249	73 686	73 686	
Redevances réglementaires	250	239 828	239 828	
Autres	251		12 412	179 728
	252	313 514	326 333	183 188
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	253			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	500 805		500 805	500 805	513 172
Greffé et application de la loi	2	762 536		762 536	762 536	284 882
Gestion financière et administrative	3	2 383 193		2 383 193	2 383 193	1 514 791
Évaluation	4	173 444		173 444	173 444	255 244
Gestion du personnel	5	223 393		223 393	223 393	179 270
Autres						
▪ Direction et mairie	6.1		320 945	320 945	320 945	1 205 609
	7	4 043 371	320 945	4 364 316	4 364 316	3 952 968
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	2 411 952		2 411 952	2 664 963	2 329 810
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	1 699 424	92 868	1 792 292	1 792 292	1 443 766
Sécurité civile	11	16 602		16 602	16 602	49 496
Autres	12	185 086		185 086	185 086	152 676
	13	4 313 064	92 868	4 405 932	4 658 943	3 975 748
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	1 379 235	1 321 980	2 701 215	2 701 215	2 677 580
Enlèvement de la neige	15	864 423		864 423	864 423	607 285
Éclairage des rues	16	76 925	77 079	154 004	154 004	147 605
Circulation et stationnement	17	31 667	62 962	94 629	94 629	87 383
Transport collectif						
Transport en commun	18	601 210		601 210	601 210	485 031
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21		327 130	327 130	327 130	297 329
	22	2 953 460	1 789 151	4 742 611	4 742 611	4 302 213

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 280 386	282 050	1 562 436	1 362 706	
Réseau de distribution de l'eau potable	24	223 789	209 170	432 959	379 682	
Traitement des eaux usées	25	374 170	337 412	711 582	585 937	
Réseaux d'égout	26	168 564	279 203	447 767	430 800	
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	1 235 068		1 235 068	782 722	
Élimination	28					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	221 634		221 634		
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31				671 891	
Traitement	32					
Matériaux secs	33					
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	54 776		54 776	50 920	
Protection de l'environnement	38	580 133		580 133	640 544	
Autres	39					
	40	4 138 520	1 107 835	5 246 355	4 905 202	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	175 446		175 446	136 428	
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	30 439		30 439	52 334	
	45	205 885		205 885	188 762	

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 269 628	1 269 628	1 269 628	542 906
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	47	34 332	34 332	34 332	46 486
Autres biens	48				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49	150 184	150 184	150 184	116 772
Tourisme	50	107 290	107 290	107 290	126 238
Autres	51				
Autres	52				
	53	1 561 434	1 561 434	1 561 434	832 402

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	541 729	150 758	692 487	692 487	1 015 585
Patinoires intérieures et extérieures	55	119 512		119 512	119 512	106 957
Piscines, plages et ports de plaisance	56	268 163		268 163	268 163	117 988
Parcs et terrains de jeux	57	696 557	640 522	1 337 079	1 337 079	1 208 400
Parcs régionaux	58	51 032		51 032	51 032	57 437
Expositions et foires	59	261 126		261 126	261 126	249 286
Autres	60	5 551		5 551	5 551	5 903
	61	1 943 670	791 280	2 734 950	2 734 950	2 761 556
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	541 729	150 758	692 487	692 487	137 024
Bibliothèques	63	335 775		335 775	335 775	313 567
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64	147 802		147 802	147 802	133 868
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66					
	67	1 025 306	150 758	1 176 064	1 176 064	584 459
	68	2 968 976	942 038	3 911 014	3 911 014	3 346 015

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	1 795 813		1 795 813	1 795 813	1 308 398
Autres frais	71	147 849		147 849	147 849	124 718
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72				12 516	14 298
Autres	73				58	49
	74	1 943 662		1 943 662	1 956 236	1 447 463
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	4 252 837 (	4 252 837)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus ¹	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	41 659	41 659	50 040
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	540 706	540 706	607 277
Ponts, tunnels et viaducs	7	451 032	451 032	
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9	164 993	164 993	(80 615)
Parcs et terrains de jeux	10	109 339	109 339	751 502
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	8 219 303	8 219 303	5 128 008
Édifices communautaires et récréatifs	14	61 305	61 305	105 231
Améliorations locatives	15	344 267	348 553	32
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	179 958	243 428	266 403
Ameublement et équipement de bureau	18	133 061	141 655	196 460
Machinerie, outillage et équipement divers	19	502 159	508 524	250 761
Terrains	20	5 910 166	5 910 166	1 243 737
Autres	21	11 180	11 180	
	22	16 669 128	16 751 843	8 518 836

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	41 659	41 659	50 040
Autres infrastructures	5	1 266 070	1 266 070	1 278 164
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	15 361 399	15 444 114	7 190 632
	12	16 669 128	16 751 843	8 518 836

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	13 380 405	4 754 224	1 982 231	16 152 398
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	30 555 012	10 856 576	4 526 551	36 885 037
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	43 935 417	15 610 800	6 508 782	53 037 435
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 676 583		133 118	2 543 465
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 676 583		133 118	2 543 465
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	2 676 583		133 118	2 543 465
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 676 583		133 118	2 543 465
	19	46 612 000	15 610 800	6 641 900	55 580 900
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	46 612 000	15 610 800	6 641 900	55 580 900

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dette à long terme	1	55 580 900	46 612 000
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2		449 107
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	217 319	1 602
Débiteurs	8	2 543 465	2 676 583
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10		
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	52 820 116	44 382 922
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
	13		
Endettement net à long terme	14	52 820 116	44 382 922
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15	1 429 507	1 445 832
Communauté métropolitaine	16	262 176	188 408
Autres organismes	17	1 712 000	1 623 000
Endettement total net à long terme	18	56 223 799	47 640 162
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	56 223 799	47 640 162
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024	
Administration générale					
Greffes et application de la loi	1	47 804	47 804	58 328	
Évaluation	2	161 253	161 253	252 991	
Autres	3	250 389	250 389	188 969	
Sécurité publique					
Police	4	2 353 770	530 076	471 802	
Sécurité incendie	5	24 361	24 361	13 629	
Sécurité civile	6				
Autres	7	73 954	73 954	49 989	
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	577 173	577 173	453 083	
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11				
Matières résiduelles	12	1 445 842	1 445 842	1 447 205	
Cours d'eau	13	54 776	54 776	50 920	
Protection de l'environnement	14	33 870	33 870	81 166	
Autres	15				
Santé et bien-être					
Habitation	16	128 754	128 754	132 678	
Autres	17	90 648	90 648	46 940	
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	102 398	102 398	57 513	
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	89 860	89 860	59 367	
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	28 188	28 188	26 711	
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	5 463 040	3 639 346	3 391 291	

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	16 669 128	8 329 487
Frais de financement	4		100 999
Autres	5		
	6	16 669 128	8 430 486

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total ¹ (dollars)
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	25,00	35,00	39 303,00	2 370 572	516 133	2 886 705
Professionnels	2						
Cols blancs	3	37,00	33,75	39 410,00	1 396 085	295 254	1 691 339
Cols bleus	4	42,50	40,00	65 312,00	2 018 365	402 067	2 420 432
Policiers	5						
Pompiers	6	31,00	10,00	14 629,00	545 799	66 994	612 793
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	135,50		158 654,00	6 330 821	1 280 448	7 611 269
Élus	9	7,00			212 101	40 511	252 612
	10	142,50			6 542 922	1 320 959	7 863 881

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	82 379				82 379
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 022 517	5 206 922			6 229 439
	7	1 104 896	5 206 922			6 311 818

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	253 871	187 186
	4	253 871	187 186
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	24 038	17 724
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	24 038	17 724
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	602 189	444 011
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13	34 914	25 743
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	637 103	469 754
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	681 177	502 251
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	681 177	502 251
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31	45 042	33 211
	32	45 042	33 211
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36	28 164	20 766
	37	28 164	20 766
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	274 267	202 224
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	274 267	202 224
Réseau d'électricité			
	42		
	43	1 943 662	1 433 116

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
 (en dollars)

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maud Allaire	1.1	Maire	45 950	20 294	95 269
Claude Bérard	1.2	Conseiller	18 031	6 174	
Pierre-Olivier Roy	1.3	Conseiller	14 620	6 174	
Pierre Bélisle	1.4	Conseiller	14 620	6 174	
Karine Messier	1.5	Conseiller	14 620	6 174	
Maggy Bissonette	1.6	Conseiller	14 817	7 408	
Claude Dansereau	1.7	Conseiller	14 817	7 408	
Manon Handfield	1.8	Conseiller	2 469	1 235	
Catherine Rondeau	1.9	Conseiller	2 469	1 235	
Stéphane Desrosiers	1.10	Conseiller	2 469	1 235	
René Laprade	1.11	Conseiller	2 469	1 235	
	2		147 351	64 746	95 269

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 2 500 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

3 24 005 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44	_____	\$
Constatés au cours de l'exercice	45	_____	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

47 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

48 _____ 137 920 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

49 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

50 _____ 196 812 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

51 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

52 _____ 146 266 \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

Taxe coefficient occupation du sol .05/100 Règlement 1344-2024

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59 ☒ ☐

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60 ☒ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

MRC Margeurite Youville

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ 218 000 \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?
- 67 ☐ ☒
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 _____ \$
- b) autres formes d'aide 69 _____ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?
- 70 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 _____ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
- 72 ☒ ☐
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
- 73 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025
- 75 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD
- 76 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 78 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 79 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 _____ \$
 - Systèmes de drainage 83 _____ \$
 - Abords de routes 84 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution

89 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

90 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution

92 2019-11-377

- b) Date d'adoption de la résolution

93 2019-11-05

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

94 _____

- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

95 _____

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|-----|--|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 96 | |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97 | |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 98 | |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 99 | |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 100 | |

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- | | | |
|--|-----|--|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) | 102 | |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) | 103 | |

Règlement

- | | | |
|--|-----|--|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | <input style="width: 40px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="checkbox"/> <input style="width: 40px; height: 20px; border: 1px solid black; text-align: center; margin-left: 20px;" type="checkbox" value="X"/> |
|--|-----|--|

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☒☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☐☒

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général

9 Thierry Larrivée

Adresse courriel du directeur général

10 larriveet@ville.contrecoeur.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-08-18

Nom du signataire : Félix Laporte

Fonction du signataire : Directeur général adjoint et trésorier

Date de transmission au Ministère : 2026-09-09

Date et heure de la dernière modification : 2026-08-19 10:37

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024 Administration municipale	Budget 2025 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2025 Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	23 917 532	24 015 000	26 697 751	2 147 643	27 021 700
Investissement	2	1 907 972		5 280 608	12 412	5 293 020
	3	25 825 504	24 015 000	31 978 359	2 160 055	32 314 720
Charges	4	22 704 876	20 353 700	26 381 209	2 089 279	26 646 794
Excédent (déficit) lié aux activités	5	3 120 628	3 661 300	5 597 150	70 776	5 667 926
Moins : revenus d'investissement	6 (	1 907 972)(	) (	5 280 608)(	12 412)(	5 293 020)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	1 212 656	3 661 300	316 542	58 364	374 906
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	3 865 406		4 252 837	59 882	4 312 719
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (	3 165 388)(	3 285 000)(	3 613 781)(	) (	3 613 781)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	31 517)(	30 000)(	126 524)(	5 445)(	131 969)
Excédent (déficit) accumulé	12	(555 732)	(361 300)	(261 664)	(89 080)	(350 744)
Autres éléments de conciliation	13	72 278	15 000	30 297		30 297
	14	185 047	(3 661 300)	281 165	(34 643)	246 522
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 397 703		597 707	23 721	621 428

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	2025		2024
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	8 373 524	7 822 854	8 192 197	8 677 977
Débiteurs	2	7 446 944	8 470 430	8 550 467	7 501 738
Prêts	3	35 000	50 000	50 000	35 000
Placements de portefeuille	4	91 415	92 636	92 636	91 415
Autres	5				
	6	15 946 883	16 435 920	16 885 300	16 306 130
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8				
Créditeurs et charges à payer	9	5 751 275	4 322 506	4 588 136	5 975 627
Revenus reportés	10	694 913	799 127	819 850	704 003
Dette à long terme	11	46 283 110	55 134 500	55 134 500	46 283 110
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			115 614	119 416
Autres	13				
	14	52 729 298	60 256 133	60 658 100	53 082 156
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(36 782 415)	(43 820 213)	(43 772 800)	(36 776 026)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	90 999 767	103 416 058	103 571 274	91 132 150
Autres	17	523 569	742 228	776 730	551 154
	18	91 523 336	104 158 286	104 348 004	91 683 304
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	2 944 044	2 710 237	2 800 787	3 015 943
Excédent de fonctionnement affecté	20	2 087 837	5 476	12 281	2 094 642
Réserves financières et fonds réservés	21	2 769 543	3 526 913	3 558 793	2 805 784
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	)(	)(	47 320)(	80 971)
Financement des investissements en cours	23	(449 107)	6 271 349	6 271 349	(449 107)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	47 388 604	47 824 098	47 979 314	47 520 987
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	54 740 921	60 338 073	60 575 204	54 907 278

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DE FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Gestion des fosses septiques	1.1	5 476	5 476
▪ Caserne des pompiers	1.2		2 082 361
	2	5 476	2 087 837
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	6 805	6 805
	4	12 281	2 094 642
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	5		
Autres			
▪ Transport collectif	6.1	453 599	453 599
▪ Équilibre budgétaire	6.2	1 000 000	1 000 000
▪ Infrastructures	6.3	639 144	421 144
▪ Plantation d'arbres	6.4	226 595	200 595
▪ Réserve électorales	6.5	17 480	80 381
▪ Réserve foncière	6.6	180 463	180 463
▪ Développement durable	6.7	381 930	381 930
▪ Réserves nautiques	6.8	18 194	8 895
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	7		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	8	392 189	40 934
Organismes contrôlés et partenariats	9	31 880	36 241
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	10	217 319	1 602
Organismes contrôlés et partenariats	11		
Fonds local d'investissement	12		
Fonds local de solidarité	13		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	14		
Autres			
▪ Mobilité durable et Autres	15.1		
▪ Réserve foncière	15.2		
	16	3 558 793	2 805 784
	17	3 571 074	4 900 426

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	52 820 116	44 382 922
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	56 223 799	47 640 162

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	36 885 037	30 555 012
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	16 152 398	13 380 405
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	2 543 465	2 676 583
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	55 580 900	46 612 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	18 352 437	19 640 080	20 485 709	20 485 709
Compensations tenant lieu de taxes	13	328 382	352 450	379 772	379 772
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 148 727	1 059 190	1 104 896	1 143 500
Services rendus	16	960 803	876 680	1 659 976	1 726 448
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	2 952 667	2 035 600	2 675 647	2 876 439
Autres	18	174 516	51 000	391 751	409 832
	19	23 917 532	24 015 000	26 697 751	27 021 700
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	1 895 728		5 206 922	5 206 922
Autres	23	12 244		73 686	86 098
	24	1 907 972		5 280 608	5 293 020
	25	25 825 504	24 015 000	31 978 359	32 314 720

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
Administration générale	1	4 043 371	320 945	4 364 316	4 364 316	3 952 968
Sécurité publique						
Police	2	2 411 952		2 411 952	2 664 963	2 329 810
Sécurité incendie	3	1 699 424	92 868	1 792 292	1 792 292	1 443 766
Autres	4	201 688		201 688	201 688	202 172
Transport						
Réseau routier	5	2 352 250	1 462 021	3 814 271	3 814 271	3 519 853
Transport collectif	6	601 210		601 210	601 210	485 031
Autres	7		327 130	327 130	327 130	297 329
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	2 046 909	1 107 835	3 154 744	3 154 744	2 759 125
Matières résiduelles	9	1 456 702		1 456 702	1 456 702	1 454 613
Autres	10	634 909		634 909	634 909	691 464
Santé et bien-être	11	205 885		205 885	205 885	188 762
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 269 628		1 269 628	1 269 628	542 906
Promotion et développement économique	13	257 474		257 474	257 474	243 010
Autres	14	34 332		34 332	34 332	46 486
Loisirs et culture	15	2 968 976	942 038	3 911 014	3 911 014	3 346 015
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 943 662		1 943 662	1 956 236	1 447 463
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	22 128 372	4 252 837	26 381 209	26 646 794	22 950 773
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	4 252 837 (	4 252 837)			
	21	26 381 209		26 381 209	26 646 794	22 950 773

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 907 972	5 280 608	12 412	5 293 020
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	8 430 486)(	16 669 128)(	82 715)(	16 751 843)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	31 517)(	46 517)(	) (	46 517)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	7 069 300	15 610 800		15 610 800
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	31 517	126 524	5 445	131 969
Excédent accumulé	6	2 106 858	2 633 885	77 270	2 711 155
	7	745 672	1 655 564		1 655 564
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	2 653 644	6 936 172	12 412	6 948 584

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14